

## La Vie d'Adelphe de Metz par Werinharius : une réécriture polémique ?

Monique Goulet

► **To cite this version:**

Monique Goulet. La Vie d'Adelphe de Metz par Werinharius : une réécriture polémique?. “ La Vie d'Adelphe de Metz par Werinharius : une réécriture polémique? ”, paru dans: *Scribere gesta sanctorum. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart, Turnhout 2005.*, 3, BREPOLS, pp.451-476, 2005, Hagiologia. <halshs-00006653>

**HAL Id: halshs-00006653**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00006653>**

Submitted on 4 Dec 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est une version préparatoire de l'article « La Vie d'Adelphé de Metz par Werinarius : une réécriture polémique ? », paru dans : *Scribere gesta sanctorum. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart, Turnhout 2005, p. 451-476.*

## La Vie d'Adelphé de Metz par Werinarius : une réécriture polémique ? <sup>1</sup>

Les sources historiques ne nous disent pas grand chose de l'évêque de Metz Adelphé (*Adelfus, Adelphus*<sup>2</sup>, parfois *Adelfius* ou *Adelphius*). Sa plus ancienne attestation remonte à un catalogue métrique rédigé vers 776 et inséré au folio 126 du sacramentaire de Drogon<sup>3</sup>, qui en fait le dixième évêque. Ce catalogue est repris quelques années plus tard par Paul Diacre<sup>4</sup>, dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, rédigé entre 783 et 791, dont les manuscrits conservés donnent du nom d'Adelphé la graphie *Adolfus*. Paul Diacre ajoute un miracle survenu au moment de l'invention des corps de Ruf et d'Adelphé et qui, selon lui, prouve les mérites dont ils se sont, « sans aucun doute possible », illustrés de leur vivant<sup>5</sup>. Nous reviendrons sur cette invention miraculeuse, dont la source est une tradition orale<sup>6</sup>.

Plusieurs translations de reliques épiscopales furent effectuées par Drogon de Metz vers l'Alsace ; elles sont la marque de l'emprise messine sur le temporel de ces abbayes alsaciennes, qui pour le spirituel relevaient du diocèse de Strasbourg. : le corps de Ruf passa à Gau-Odernheim, ceux d'Auctor et de Céleste à Marmoutier<sup>7</sup>, celui d'Adelphé fut donné à Neuwiller<sup>8</sup>, abbaye qui, selon la *Vita s. Pirmini*<sup>9</sup>, fut fondée au VIII<sup>e</sup> siècle par Pirmin

<sup>1</sup> Tout ce que je dirai de Neuwiller doit beaucoup à la science et à la générosité de Dom René Bornert, qui rédige actuellement l'article « Neuwiller » pour l'*Histoire des monastères d'Alsace*. Dom Bornert m'a livré de nombreux documents sur l'histoire de l'abbaye, ainsi que ses propres bilans sur un certain nombre de points problématiques. Qu'il en soit ici très vivement remercié. Toute ma reconnaissance va également à François Dolbeau et Joseph-Claude Poulin, qui m'ont fait l'amitié de soumettre cet article à une lecture critique.

<sup>2</sup> Mise à part *Adolfus*, propre à tous les manuscrits de Paul Diacre d'après l'édition des MGH, la forme ancienne est plutôt *Adelfus* ; *Adelphus* apparaît pour la première fois dans un catalogue épiscopal du XI<sup>e</sup> siècle (L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III, 1915, p. 52) transmis par le manuscrit Paris, BNF lat. 4280, sans obits ni indications de durée des évêquats.

<sup>3</sup> Voir N. Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980, p. 16 pour le catalogue (éd. MGH, *Poet. carol.* I, p. 60-61), et p. 92 pour la mention d'Adelphé : « Post hos, Ruffe, venis flammis rubicundus amoris. / Adelphus decimus fratrum dilector opimus », avec un jeu de mots sur *Rufus* (« roux ») / *rubicundus* et *Adelphus* (« frère » en grec) / *frater*.

<sup>4</sup> On a suggéré que Paul Diacre avait écrit lui-même ce catalogue (N. Gauthier, *L'évangélisation*, p. 17, n. 42).

<sup>5</sup> « Rufus vero et Adolfus, qui sunt in numero nonus et decimus, magnis absque dubio in vita meritis fulsisse credendi sunt ; quando quidem tali etiam post obitum fulsere miraculo. » (*Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, *Script.* II, p. 262).

<sup>6</sup> « Sicut ad nos usque decurrit relatio. » (*ibid.*)

<sup>7</sup> Voir N. Gauthier, *L'évangélisation....*, p. 91-92, et p. 141. Ces translations sont antérieures à Paul Diacre d'une génération environ ; le continuateur de Paul Diacre, qui vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle rédige des *Gesta episcoporum Mettensium*, mentionne les translations de Céleste et Auctor (MGH, *Script.*, 10, chap. 2, p. 535), ainsi qu'une translation de Sambatius, 8<sup>e</sup> évêque de Metz, à Gau-Oderneheim ; il affirme en outre que les corps de Ruf et Adelphé sont encore dans l'église messine de Saint-Clément. En revanche la chronique de Saint-Clément de Metz (MGH, *Script.*, 24, p. 489-502), rédigée par un moine de Saint-Clément à l'extrême fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, est pour une très large part une reprise littérale des *Gesta episcoporum Mettensium*, mais elle mentionne correctement la translation d'Adelphé à Neuwiller (p. 493) et restitue à Ruf la translation à Gau-Odernheim.

<sup>8</sup> Voir C. Wilsdorf, « Remarques sur la première Vie connue de s. Adelphé de Metz et le pèlerinage de Neuwiller-lès-Saverne (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) », dans *Revue d'Alsace* 119 (1993) (Mélanges M. Thomann), p. 31-41.

(† 753/754), chorévêque et plus tard abbé d'Hornbach, fondateur d'une douzaine de monastères en pays germanique. Toutefois d'après Paul Diacre Neuwiller serait une fondation de Sigebaud, évêque de Metz (716-741)<sup>10</sup>. Quand on considère que Sigebaud figure parmi les signataires de l'acte de fondation d'Hornbach, on peut concilier les deux traditions en supposant une collaboration entre Pirmin, évêque itinérant et sans siège, et Sigebaud, évêque du diocèse de Metz. Quoi qu'il en soit, Pirmin, ou Sigebaud, ou peut-être les deux conjointement, fondèrent à Neuwiller une abbaye bénédictine consacrée à saint Pierre<sup>11</sup>, durant la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Comme les autres évêques messins de la période antique dont les reliques sont passées en Alsace sous Drogon, et comme ceux-là seulement, Adelphe fait l'objet d'une addition dans le supplément au martyrologe hiéronymien, rédigé à Saint-Avold au VIII<sup>e</sup> siècle et complété à la cathédrale de Metz au siècle suivant<sup>12</sup> : sa présence dans ce martyrologe ne témoigne donc pas de l'ancienneté de son anniversaire, mais de sa translation<sup>13</sup>.

Devant le déficit d'information concernant la personne d'Adelphe, deux hagiographes, appelés à rédiger tous deux une Vie d'Adelphe postérieurement à sa translation dans l'abbaye alsacienne de Neuwiller au IX<sup>e</sup> siècle, ont fait des choix partiellement divergents. L'un, resté anonyme, auteur de la *vita* BHL 76<sup>14</sup>, pour donner à l'évêque une biographie digne de ce nom plagie sans vergogne la Vie de saint Arnoul, vingt-neuvième évêque de Metz, dont nous avons encore la Vie mérovingienne (BHL 689-692). L'autre, nommé Werinharius, auteur de la *vita* BHL 75v<sup>15</sup>, après un long développement général sur le culte des saints, reprend, du bout des lèvres et comme une donnée traditionnellement reçue (*novimus*), l'origine noble et riche d'Adelphe, pour affirmer ensuite, contrairement à l'anonyme, que sa famille n'a laissé aucun souvenir dans l'histoire (*parentela eius non satis nota est*), et qu'il n'en dira donc rien<sup>16</sup>. Il est par conséquent moins disert que son confrère sur le plan narratif, plus critique que lui à l'égard des forgeries biographiques, et il pallie son manque d'information par des considérations théologiques qui infléchissent le texte du registre narratif vers le registre discursif ; évitant les traits biographiques anachroniques issus de la *Vita s. Arnulfi*, il multiplie les commentaires<sup>17</sup> et les citations bibliques<sup>18</sup>.

<sup>9</sup> BHL 6855, MGH, Script., 15/1, 1887, c. 5, p. 25-26. La datation du texte fait problème (entre la fin du IX<sup>e</sup> siècle et le début du XI<sup>e</sup>).

<sup>10</sup> *Liber de episcopis Metensibus*, c. 36 (MGH, Script. 2, p. 267).

<sup>11</sup> L'abbaye Saint-Pierre de Neuwiller est néanmoins connue en Lorraine sous le nom de Saint-Adelphe.

<sup>12</sup> N. Gauthier, *L'évangélisation...*, p. 92-93 ; Duchesne, *Fastes...*, p. 53.

<sup>13</sup> Il s'est apparemment produit une confusion, volontaire ou non, dans la signification de la date de la fête du saint, le 29 août (4<sup>e</sup> jour des calendes de septembre) : dans les sources messines, ce jour est nettement celui de sa *depositio* (L. Duchesne, *Fastes...*, t. III, p. 44-53), dans celles de Neuwiller, c'est celui de sa translation. Le Bollandiste J. Stilling suggère astucieusement qu'on a pu effectuer sa translation précisément le jour de son anniversaire, selon un usage répandu (AASS, Aug., VI, p. 505, n<sup>o</sup>3). Mais on peut suggérer aussi que, les dates obituaires des évêques de Metz ne faisant leur apparition qu'au IX<sup>e</sup> siècle, dans le catalogue épiscopal contenu dans le sacramentaire de Drogon, celle d'Adelphe peut résulter d'une confusion avec sa fête célébrée à Neuwiller.

<sup>14</sup> AASS, Aug., VI, p. 507-512.

<sup>15</sup> Edition du texte dans G. Philippart, « La Vie de saint Adelphe de Metz par Werinharius d'après un manuscrit de Neuwiller [cod. Vindobonensis 563, XII<sup>e</sup> s.] », *AnalBoll* 100 (1982), p. 431-442.

<sup>16</sup> Fort de l'exemple biblique de Melchisedech, « roi de Shalem et prêtre du Très-Haut », dépourvu de biographie par ailleurs, et qui fait une très brève apparition dans le livre de la Genèse (14, 18), Werinharius affirme qu'une naissance obscure ne diminue en rien ni le mérite personnel, ni la dignité sacerdotale, et choisit le silence plutôt que la forgerie (éd. Philippart, par. 5, p. 435).

<sup>17</sup> Au paragraphe 7, il se livre même à un commentaire lexical sur les deux sens, laudatif et péjoratif, du verbe *emulari* qu'il vient d'employer à l'intérieur d'une citation de saint Paul (II Cor., 11, 12, éd. Philippart, p. 436, par. 6).

<sup>18</sup> Au paragraphe 8, pour exprimer à quel point Adelphe repousse les vanités du monde même quand il semble promis à la succession de son oncle Ruf sur le siège épiscopal de Metz, Werinharius enchaîne une allusion et

Après avoir divergé dans le traitement des données biographiques, les deux auteurs se rejoignent sur le fond du récit de l'*inventio* des corps d'Adelphe et Ruf, mais sur le plan de la forme l'auteur anonyme de BHL 76 choisit la reprise quasi littérale de Paul Diacre, tandis que Werinarius préfère la voie de la réécriture.

Enfin le récit de la translation du corps d'Adelphe à Neuwiller, pour lequel nous n'avons pas d'autre source, est identique chez les deux hagiographes<sup>19</sup> ; en revanche, malgré la mauvaise conservation du texte dans le manuscrit, il est clair que Werinarius a réduit la longue succession de miracles de la Vie anonyme à un court extrait, totalement dépourvu des traits locaux et régionaux du texte anonyme (noms de personnes et toponymes alsaciens).

Au total, les deux textes présentent la même structure d'ensemble pour la partie biographique, mais diffèrent quant aux miracles survenus durant la translation à Neuwiller, effectuée durant l'époque carolingienne :

1. Vie d'Adelphe, qui succède à son oncle Ruf sur le siège de Metz.
2. Sa mort et sa sépulture aux côtés de son prédécesseur.
3. Oubli progressif des deux saints, et invention miraculeuse de leurs corps.
4. Translation des reliques d'Adelphe à Neuwiller sous Drogon.
5. Miracles accomplis durant et après cette translation (fortement réduits et abrégés chez Werinarius).

Ces deux *vitae* révèlent certes deux auteurs de mentalités différentes, mais pas assez pour que le plus prudent des deux – Werinarius – renonce à prêter à son héros des traits dont l'historicité est douteuse, par exemple sa parenté avec son prédécesseur Ruf, détail qu'on ne trouve dans aucune source indépendante des deux *vitae*. Les deux textes sont donc nettement apparentés, mais il reste à déterminer la nature de cette parenté : découlent-ils l'un de l'autre – et dans quel ordre –, dépendent-ils d'une source commune, ou bien faut-il supposer entre eux une réécriture intermédiaire ?

Si cette question peut être posée en ces termes aujourd'hui, c'est grâce à deux trouvailles de Guy Philippart. La première est la découverte, en 1972, à l'occasion de ses investigations dans les manuscrits de Vienne, de la Vie d'Adelphe par Werinarius, dont le Codex Vindobonensis 563 reste le seul témoin connu<sup>20</sup>. La seconde trouvaille concerne le plagiat de la *Vita Arnulfi* par l'anonyme<sup>21</sup>. Guy Philippart a dit en deux pages l'essentiel sur ce plagiat, en se promettant néanmoins d'y revenir dans une étude exhaustive ; depuis, sachant que j'avais entrepris un travail sur les saints du diocèse de Metz<sup>22</sup>, il m'a généreusement légué son dossier. Je livre donc à son acribie, et je lui offre, en modeste hommage, ces quelques pages de dialogue intertextuel avec lui.

Le classement et la datation des deux textes reposent essentiellement sur leur étude littéraire : il faut examiner à la loupe la façon dont y sont traitées leurs sources, en traquant en outre les éventuels indices d'ordre historique, linguistique ou stylistique. Une difficulté

---

quatre citations bibliques (allusion à Matt. 7, 24, et citations de Ps. 126, 2 ; Ps. 39, 5 ; Eccl. 2, 2 ; I Petr. 5, 6, éd. Philippart, p. 437). Ces citations sont réparties assez régulièrement sur tous les paragraphes, comme matière à méditation.

<sup>19</sup> Voir l'apparat de l'édition de G. Philippart, p. 441-442, par. 17-18 : la fin du chap. 18 de Werinarius coïncide avec le milieu du par. 8 de l'anonyme.

<sup>20</sup> Voir G. Philippart, « La Vie d'Adelphe de Metz par Werinarius... ». Description du manuscrit dans Id., « Fragments palimpsestes latins du Vindobonensis 563 (V<sup>e</sup> siècle ?). Evangile selon S. Matthieu, Evangile de l'Enfance selon Thomas, Evangile de Nicodème », *AnalBoll* 90 (1972), p. 391-411.

<sup>21</sup> « La Vie anonyme de s. Adelphe de Metz plagiat de la Vie de s. Arnoul », *AnalBoll* 104 (1986), p. 185-186.

<sup>22</sup> Dans le cadre de SHG (« Sources hagiographiques de la Gaule ») ; pour un descriptif général de l'entreprise, voir F. Dolbeau, M. Heinzelmann, J. Cl. Poulin, Les sources hagiographiques composées en Gaule avant l'an Mil (SHG), inventaire, examen critique, dans *Francia* 15 (1987), p. 701-771.

supplémentaire se présente en la circonstance : étant donné les pratiques de l'époque, on est fondé à se demander si Wimpheling, éditeur de la Vie anonyme, a bien respecté le texte du manuscrit qu'il avait devant les yeux<sup>23</sup>, ou s'il l'a parfois retouché, pour le moderniser, le clarifier, ou l'enjoliver ; pour que la discussion garde son sens, il faut se munir d'un certain optimisme, et croire en l'idée que l'humaniste de Colmar ne lui a infligé au pire que quelques légères modifications, ce que vient heureusement conforter le constat que les textes réemployés par l'hagiographe (Vie de saint Arnoul et *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre) sont globalement conformes à leurs hypotextes.

### I. Les deux *vitae Adelphi* et la *Vita Arnulfi*

#### *La Vie anonyme de s. Adelphe de Metz, plagiat de la Vie de s. Arnoul (VII<sup>e</sup> siècle)*

Comme l'a montré G. Philippart, les quatre premiers paragraphes de la Vie anonyme, et le début du cinquième, plagient la Vie mérovingienne de s. Arnoul, sans éviter les anachronismes : dans un univers théoriquement antique - Adelphe ayant vécu à la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> - l'hagiographe a conservé les traits mérovingiens du modèle : le titre de duc (*ducatus honor*) ; la fonction de *subregulus seu rector palatii* (« sous-roi ou recteur du palais ») ; la présence, dans l'axe rhénan, d'une aristocratie burgonde romanisée. D'autres détails sont purement fabuleux, étrangers à la Vie d'Arnoul, et d'ailleurs nuancés d'un prudent *sicut enim traditur* : en particulier l'appartenance d'Adelphe à la famille de l'empereur Constantin, dont la mère, Hélène, serait née à Trèves<sup>25</sup>. Les noms des parents, *Felix* et *Beatrix*, ont toutes chances d'être des forgeries à valeur symbolique. L'auteur anonyme de BHL 76 a travaillé comme suit.

Son prologue est une reprise quasi littérale du modèle, avec quelques retouches : remplacement d'*acta* par *actus* ; substitution d'*edicere* à *elicere*, plus rare et peut-être mal lu par un copiste (on notera la variante *dicere* dans le texte de la *V. Arnulfi*) ; élaboration d'une topique de l'humilité par ajout de l'adjectif *humili* (*stylo*) et par la transformation du topos de l'œuvre hagiographique ordonnée par Dieu en celui de l'œuvre hagiographique rédigée grâce au secours de Dieu (remplacement, devant la citation de Ps. 80, 11, de la formule introductive *praecipiente quippe Domino de bonis par confisus in eo qui dixit*) :

**Prol.**<sup>26</sup> *In omnipotentis Dei nomine Iesu Christi Domini nostri Filii eius, vitam et actus<sup>27</sup> sanctissimi antistitis Adelphi<sup>28</sup> auxiliante Spiritu sancto, qui in ipso requievit, humili<sup>29</sup> stylo edicere<sup>30</sup> aggrediar : confisus in eo qui dixit : « Aperi os tuum, et ego adimplebo illud. » Non enim reticenda sunt quae in exemplum bonae operationis divulgata proficere, atque suis sectatoribus procul dubio municipatum cum sanctis suis in caelis tribuere possunt<sup>31</sup>.*

<sup>23</sup> Wimpheling répond à une commande du comte Philippe de Hanovre, qui voue une dévotion particulière à Adelphe. Le comte lui a fait remettre un manuscrit par son chapelain Jacques Scheid, en lui demandant de le lire, de le diviser en chapitres, et de le faire imprimer (lettre de dédicace, citée par J. Stilling, AASS, Aug., VI, p. 505-506, n° 7. On peut imaginer que c'est lors de cette opération que le manuscrit s'est perdu.

<sup>24</sup> Voir N. Gauthier, *L'évangélisation*, p. 92 : deux évêques nommés *Adelfus*, dont les sièges ne sont pas indiqués, ont signé les actes du concile de Nîmes de 394/396. En tout état de cause, un évêque de Metz nommé Victor (le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> portent tous deux ce nom) est attesté en 346 (N. Gauthier, *L'évangélisation*, p. 92 et p. 459), ce qui était l'idée d'un évêché d'Adelphe au IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècle. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, III, 1915, p. 54, le place entre 350 et 450.

<sup>25</sup> La première attestation de cette légende est la *Vita Helenae* (BHL 3772) rédigée par Almann de Hautvillers à la fin du IX<sup>e</sup> siècle : AASS, Aug. III, p. 580-599, spéc. p. 583 : « Beata igitur Helena, oriunda Trevirensis. »

<sup>26</sup> Dans les extraits cités, les emprunts à la *Vita Arnulfi* seront indiqués en italique.

<sup>27</sup> actus] *acta V. Arn. prol.*

<sup>28</sup> Adelphi] *Arnulfi V. Arn. prol.*

<sup>29</sup> humili] *om. V. Arn. prol.*

<sup>30</sup> edicere] *aelicere V. Arn. prol. (var. dicere).*

<sup>31</sup> municipatum... possunt] *municipatum tribuunt cum sanctis V. Arn. prol.*

Le premier paragraphe, qui présente les origines d'Adelphe, s'éloigne du modèle sous la contrainte des données narratives. Stimulé peut-être par cet effort de réécriture, l'hagiographe renforce également l'opposition topique entre les deux noblesses du sang et de la grâce : en rapportant l'adjectif *nobilis* non plus au héros lui-même, comme dans l'hypotexte, mais à ses parents, l'hagiographe exprime aussi le triomphe du saint sur tout son lignage, et non plus seulement sur lui-même :

1. *Beatus igitur Adelphus in Aquitaniae provincia ultra fluvium, qui Lieris dicitur, ex nobilissimis atque in rebus seculi potentissimis natus fuit : quibus tamen ipse sanctitate nobilior, et in fide Christi sublimior extitit*<sup>32</sup>. Sicut enim traditur, ex genere regis Constantini, cuius matrem ex Treveri natam legimus, originem duxit. Cuius pater, Felix nomine, ducatus honore insignitus fuit : mater vero, Beatrix nuncupata, ex nobili Burgundionum stirpe processit.

La prédiction de l'avenir réservé au héros, si elle se trouve déjà dans l'hypotexte, est néanmoins considérablement amplifiée dans la Vie d'Adelphe. En effet ce qui dans la *Vita Arnulfi* était un oracle prononcé après la naissance du saint par un *Stephanus peregrinus* venu d'Italie, devient dans la *Vita Adelphi* une véritable « annonce », calquée sur celle de l'Évangile de Luc. Le locuteur est non plus un *peregrinus* mais un ange, qui s'adresse directement à la mère comme l'ange Gabriel à Marie (dans le modèle, la prophétie, faite à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel, n'a pas de destinataire direct), en suivant de beaucoup plus près le modèle biblique, ne serait-ce que parce que la prophétie est antérieure à la naissance d'Adelphe :

#### Luc, 1, 28-32

Et ingressus angelus ad eam dixit : « Ave gratia plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus. » Quae cum audisset, turbata est in sermone eius, et cogitabat quae esset ista salutatio. Et ait angelus ei : « Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum : ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen eius Iesum : hic erit magnus et filius altissimi vocabitur (...) »... Et discessit ab illa angelus.

#### Vita Adelphi (BHL 76), 1

Quæ quadam nocte dominica in extasi angelum cernit sibi assistentem atque dicentem : « Ave Deo dilecta, et omne genus tuum. » Quæ cum ad hanc vocem expavisset, inquit : « Gaude quia concipies et paries novum Paulum Adelphum episcopum, virum prudentissimum et virtuosum, et gratia Dei erit cum illo. » His dictis angelus disparuit.

C'est vraisemblablement la pseudo origine grecque du nom Adelphe qui appelle ici l'expression *paries novum Paulum*, et qui au paragraphe suivant suggérera à l'hagiographe l'idée d'une « carrière grecque » d'Adelphe, comparable à celle de l'apôtre de la Grèce ; en outre la périphrase rapproche l'évêque de l'âge apostolique.

Mais d'abord l'enfant fait des études, en tout point comparables à celles d'Arnoul, son modèle :

#### Vita Arnulfi, 3

Post haec autem laudabilis indolis plenus gratia Dei, iam tempus advenit, ut litterarum studiis imbuendus daretur. Mox itaque traditus praeceptori, inter ceteros contubernales suos sagax ingenii et

#### Vita Adelphi (BHL 76), 2

Qui cum ad eam venisset aetatem, qua iam litteris imbuendus erat, cuidam bonarum litterarum et divinae legis peritissimo traditur magistro : mire sagax et artium capax omnes coevos et contubernales suos

<sup>32</sup> Beatus... extitit] Beatus igitur Arnulfus episcopus prosapie genitus Francorum, altus satis et nobilis parentibus atque opulentissimis in rebus saeculi fuit ; sed nobilior deinceps et sublimior in fide Christi permansit. *V. Arn. cap. 1*

memoriae capax, *amabilis* fulsit

eratque, Christo in se habitante, *cunctis subditus*,  
*sed fide et caritate celsior omnibus*.

Cumque iam bene edoctus ad roboratam  
pervenisset aetatem,

Gundulfo *subregulo seu etiam rectori palatii vel  
consiliario regis exercitandus in bonis actibus*  
traditur.

Hunc ille cum accepisset, per multa deinceps  
experimenta probatum iamque Teutberti regis  
ministerio dignum aptavit.

in brevi scientia superans, omnibus tam *amabilis*  
quam gratus extitit.

Erat enim *cunctis* secum morantibus *subditus*, *sed*  
*fide et caritate sublimior omnibus*.

Transcursis autem studiis,

avunculo suo Rufo Metensis ecclesiae praesuli  
sanctissimo,

*sed subregulo seu rectori palatii ac regis  
consiliario, in bonis tam secularium quam  
ecclesiasticorum negotiorum actibus exercitandus*  
committitur. Cui etiam domi militiaeque, ceu patri  
filius dominoque servus, praelato subjectus,  
humillimus adhæsit.

La technique de réécriture mêle ici les reprises littérales (indiquées en italique), les substitutions synonymiques (*tempus/aetas* ; *advenit/venit* ; *praeceptor/magister* ; *ceteros/omnes* ; *celsior/sublimior* ; *traditur/ committitur*), les abrègements (*cumque iam bene edoctus ad roboratam pervenisset aetatem/ transcursis autem studiis*), et les redoublements (*contubernales/coaevos et contubernales* ; *amabilis/tam amabilis quam gratus*). Alors que Gondulf, à qui est confié Arnoul, n'exerce que des charges séculières, Ruf, oncle et « tuteur » d'Adelphe, cumule ces mêmes charges séculières et celle d'évêque de Metz. L'expression *domi militiaeque* évoque le paragraphe 4 de la *Vita Arnulfi*, qui détaille la carrière militaire et politique d'Arnoul ; elle annonce aussi un développement original : Adelphe est chargé de nombreuses ambassades royales, qui le conduisent à Rome et en Grèce<sup>33</sup>. A la mort de son oncle, il est appelé à le remplacer sur le siège épiscopal de Metz. Cette succession, avec toute la topique dont elle est entourée, est encore un plagiat de la *Vita Arnulfi* ; mais le remanieur, s'il puise des expressions littérales dans son modèle, n'en suit plus exactement le récit : les carrières d'Arnoul et d'Adelphe divergent en ce que le premier, avant de devenir évêque de Metz, s'est marié et a eu deux fils. Il reçoit ensuite la visite de Romaric, futur abbé de Remiremont, avec qui il projette de se retirer à Lérins, projet qu'il doit abandonner pour monter sur le siège de Metz après la mort soudaine de son prédécesseur :

#### Vita Arnulfi, 7-8

7 Cumque in his adque diversis bonis tamquam  
potentissimus auriga iugiter invigilaret, forte fuit,  
ut urbs Metensium praesule indigeret.

*Tunc una vox populorum Arnulfum domesticum  
adque consiliarium regis dignum esse episcopum*

#### Vita Adelphi (BHL 76), 3

Illo nimirum adhuc in seculari militia regioque  
servitio existente, B. Rufus tricesimo pontificatus  
sui anno migravit e seculo.

*Tunc una fuit vox omnium, Adelphum, regis  
domesticum et consiliarium, episcopatu fore*

<sup>33</sup> Par. 2 : « Ubi tanta fidelitate tantaque industria terreno regi legationis munere saepius Romam et in Graeciam fungendo ad nutum servivit. » Il est possible que, outre la parétymologie grecque du nom d'Adelphe, l'hagiographe ait été influencé par un passage de la Vie d'Hélène où Almann de Hautvillers avance l'idée que la mère de Constantin pourrait bien descendre d'Hélène de Troie : « Neque, nisi derogaret vetustas, incredibile nimium esset traxisse illam antiquitatem suae originis ab illa Graecorum Helena, quae tantae extitit nobilitatis ut quaesita diu vix tandem fuerit nobilissimo regi Graecorum Menelae fratri Agamemnonis desponsata. Verum si quis hinc averterit aurem, dicens in unam genealogiam minime posse concurrere Graeciam et Galliam, obsistente etiam antiquitate, noverit beatum Hieronymum Paulam Scipionis filiam, quae longe post beatam Helenam fuit, dixisse et scripsisse praedicti Agamemnonis inclytam prolem. » (AASS Aug. III, p. 583). Voir F. E. Consolino, « L'invenzione di una biografia : Almanno di Hautvillers e la vita di sant'Elena », *Hagiographica* I (1994), p. 82-100.

adclamavit.

*Ille autem lacrimans et compulsus, quia Deo ita placitum fuit,*

*urbem at gubernandum suscepit,*

*sicque deinceps episcopales gestans infulas, ut eciam domesticatus sollicitudine adque primatum palatii hacti nollens teneret.*

*Mox autem tanta tamque perfecta munificencia in aelemosinis pauperum adcrevit, ut etiam de longinquis regionibus adque civitatibus, fama currente, innumera caterva pauperum ad sanctum Arnulfum pontefecem refocilanda festinaret.*

**8.** *Erat namque iugiter sollicitus adque intentus, in cunctis bonis hactibus, praesertim in susceptione monachorum seu peregrinantium, devotissimus invigilabat, ita ut, quos ospicio recepisset, manibus propriis pedes ablueret, illosque vestitos adque refectos deducens, mox alios refocilandos susciperet. Porro abstinentiae illius normam narrare quis valeat, vel maxime cum interdum post triduana seu amplius protracta ieiunia panem ordeacio seu limphae poculo victitaret? Indutus namque iugiter intrinsecus tonice occulte cilicio, sicqui exesis iam membris vigiliis adque ieiuniis geminum ingerebat cruciatum.*

*dignissimum.*

*Ille vero, licet lacrymans et invitus, tamen (quia Deo sic placuit, quod etiam per revelationem ostenderat) sedem episcopalem et urbem Mediomatricem gubernandam suscepit :*

*sic denique curas episcopales gerens, quod tamen primatum palatii licet nolens retineret.*

*Mox autem tali tantaque profusus est munificentia, tantaque in eleemosynis pauperum liberalitas in eo excrevit, ut de longinquis regionibus et civitatibus (fama eius ubique divulgata) innumera pauperum caterva ad ipsum refocillanda festinaret.*

*Sed cum iugiter cunctis operibus bonis foret intentus, praesertim tamen in susceptione monachorum et peregrinantium, devotissimus invigilabat : ita ut quos hospitio recepisset, eorum pedes propriis manibus ablueret ; illosque vestitos atque resectos deducens, alios refocilandos susciperet. Porro abstinentiae illius normam narrare quis valeat ? maxime cum interdum post triduana seu amplius protracta ieiunia pane hordeaceo ac lymphae poculo sese recrearet. Indutus etiam saepius occulte intrinsecus tunica de cilicio facta, membris iam vigiliis atque ieiuniis exesis geminum ingerebat cruciatum, quippe quae vestis asperitate et inedia frequenter affligebat.*

Le paragraphe 7 de la *Vita Arnulfi* fait l'objet d'une paraphrase du même type que celle du paragraphe 3, tandis que le paragraphe 8 est repris quasi littéralement ; on remarquera – si ce n'est pas là une marque de l'intervention de Wimpfeling – le souci de clarté du remanieur, qui remplace les termes recherchés ou désuets par des équivalents plus simples (par exemple *episcopales infulas* devient *episcopales curas*), et qui glose le *geminum cruciatum* de la fin du paragraphe 8 de son modèle en ajoutant la proposition relative explicative *quippe quae vestis asperitate et inedia frequenter affligebat*.

Le paragraphe 4 et les premières lignes du paragraphe 5 relatent successivement la donation par Adelphe à l'église Saint-Etienne (c'est-à-dire à l'église cathédrale de Metz) des biens propres qu'il possédait *ultra Li<g>erim*, puis sa mort. Le récit de la donation reprend au paragraphe 6 de la *Vita Arnulfi*, en la tronquant légèrement, la citation biblique de Mc, 10, 21, par laquelle l'hagiographe évoquait le désir d'Arnoul de se retirer à Lérins (*Vade, vende omnia quae habes et da pauperibus, et veni, sequere me*). L'*obitus* reprend en grande partie le paragraphe 22 de l'hypotexte :

#### Vita Arnulfi

**6.** *Temporibus autem illis erat in ministerio regis vir egregius nomine Romaricus, qui desiderio illius sancto et familiari iungebatur affectu. Cum hoc igitur, consilio inito, secundum praeceptum Domini, qui dixit : « Vade, vende omnia quae*

#### Vita Adelphi (BHL 76), 4-5

**4** *Tandem omnipotente Deo pro tantis laboribus mercedem ipsi reddere volente, cum sibi iam vitae suae finem imminere cognosceret, proprias possessiones, quas ultra fluvium Lierim habuit, ecclesiae S. Stephani sub scripturae testimonio*



*habes et da pauperibus, et habebis tesaurum in caelo, et veni, sequere me* », relictis omnibus, Lerinum usque monasterium ad peregrinandum propter Christum iterare disposuit ;

22. Iamque omnipotens Deus suum atletam ad destinatum bravium volens vocare, ultimum urguetur diem. Quo comperto, adest et vir religiosissimus Romaricus ; cum ceteris *monachis gloriosum eius praestolatur egressum*.

Tunc electus Dei et sacratissimus pontifex loquitur, dicens :

« Boni viri et amabiles domini, obsecrate Christum pro me. Iamque adest dies, in quo iudici meo praesentandus appareo. Quid faciam ? Nihil bone gessi in hoc saeculo ; omnibus sceleribus et peccatis vallatus coartor, pro quibus Dominum, ut veniam merear, obsecro, supplicate. »

*Haec vir sanctus, quia scriptum est : « Iustus in primordio sermonis accusator sui est. »*

Interea venit hora, ut *sancta illa anima* manibus sanctorum angelorum ad Christum gestaretur.

*Fit autem ilico gaudium magnum procul dubium supernarum virtutum in caelo et ingens luctus pauperum Christi adque monachorum in saeculo.*

contradidit, implens quod Dominus dixit : « *Vade, vende omnia quæ habes et da pauperibus, et veni sequere me.* »

Nec mora, cum infirmitate correptus ad ultimum vergeret diem, fama ægritudinis eius circumquaque divulgata, adsunt *monachi*, necnon religiosi canonici<sup>34</sup>, *gloriosum eius praestolantes egressum*.

Quos alloquens ait :

« Sancti viri et Deo amabiles, obsecrate pro me : adest enim dies, in quo iudici meo praesentandus apparebo. Quid igitur faciam ? Sicut mihi videtur, nihil boni gessi in seculo, omnibus sceleribus et peccatis vallatus coarctor, pro quibus ut veniam merear, obsecro, supplicate. »

*Hæc vir sanctus (quia scriptum est : « Iustus in primordio sermonis accusator est sui »)* se inculpano profatus est.

Moxque pacis osculo dato, omnibus vale dicens, facie eius resplendente ut sol, nocte dominica intra planctus et fletus assistentium *anima sancta* migravit ad Deum.

5 Statim auditus est cantus angelorum lætantium et Deum laudantium, clangorque campanarum a seipsis ultro sonantium.

*Fit gaudium magnum proculdubio in caelo et ingens luctus pauperum Christi atque monachorum in seculo.*

Dans la suite du paragraphe 5, le remanieur emprunte encore à la *Vita Arnulfi* la mention de l'*odor suavissimus* s'échappant du cercueil d'Adelphe, et, au paragraphe 9, dans le récit de translation, il insère une partie du paragraphe 26 de la *Vita Arnulfi*, qui relate la translation des reliques d'Arnoul à Metz :

#### Vita Arnulfi, 26

Post haec autem

*cum magna prosperitate et laetitia ad urbem perveniunt.*

Ecce *mox* omnis civitas *cum crucibus et cereis* atque *ingenti gaudio* et admiracione *obviam* currit et *pastorem suum*, quem dudum iudicium fugacem amiserunt, *caelum iam regnantem* repereunt adque *sacrum corpus illius in basilicam sanctorum apostolorum cum reverencia et grandi exultacione* sepulturae recondunt.

#### Vita Adelphi (BHL 76), 9

*Hæc et alia multa Sancto Dei in via faciente miracula,*

*cum magna prosperitate et lætitia præfatæ villæ appropinquare cœperunt.*

*Mox omnes fratres et fere novem millia hominum cum crucibus et cereis ingenti gaudio obviam veniunt, et pastorem suum jam in caelo regnantem recipiunt, receptumque cum grandi reverencia et exultacione in locum præordinatum reposuerunt.*

<sup>34</sup> Le détail est anachronique pour le IV<sup>e</sup> siècle, et il reflète un usage de l'époque de la rédaction du texte. Peut-être l'expression a-t-elle été inspiré par le modèle : *vir religiosissimus Romaricus* ?

Le plagiat de la *Vita Arnulfi* par l'auteur anonyme de la *Vita Adelphi* étant ainsi établi, il reste à présent à examiner les rapports entre la *Vita Arnulfi* et la version de Werinarius, afin d'en tirer les conclusions qui s'imposent sur le rapport entre les deux *vitae Adelphi*.

#### *Werinarius et la Vita Arnulfi*

Comme nous l'avons dit plus haut, Werinarius fournit globalement les mêmes éléments biographiques que l'anonyme, sans toutefois tomber ni dans ses inventions invraisemblables, ni dans ses anachronismes. Sont ainsi absents de son texte la prophétie concernant la naissance et la carrière d'Adelphe, son appartenance à la famille de Constantin, les noms et les origines géographiques de son père et de sa mère, la carrière politique de Ruf, les légations d'Adelphe en Italie et en Grèce, ce qui réduit la partie biographique à un schéma relativement squelettique : naissance dans l'ouest de l'Aquitaine, études précoces, entrée dans l'entourage de Ruf, accession à l'épiscopat, donation de ses biens personnels à l'église de Metz, mort. Ce schéma est néanmoins nettement celui de la Vie de saint Arnoul, comme on le voit en particulier dans la scène d'*obitus* : les trois textes ont en commun la donation préalable (testament) ; le discours fait à l'entourage (demande de prières et de pardon pour ses péchés) ; une citation biblique<sup>35</sup> ; la mention de l'armée des anges escortant l'âme du saint jusqu'au ciel ; la joie s'exprimant au ciel et la douleur sur la terre ; les funérailles (avec exhalation de l'odeur de sainteté).

Le traitement subi par la *Vita Arnulfi* dans les deux *vitae* permet-il de les classer ? Werinarius peut-il être l'hypotexte de la Vie anonyme ? Il faudrait d'abord supposer que l'anonyme ait reconnu le schéma de la *Vita Arnulfi* chez Werinarius, et qu'il ait décidé de la réutiliser plus largement que son prédécesseur ne l'avait fait. Ayant en quelque sorte horreur du vide, il serait allé rechercher dans la Vie de saint Arnoul, pour les réintégrer dans son propre texte, tous les détails et les reprises littérales que Werinarius aurait rejetés. Dans ce cas de figure, Werinarius aurait plagié la Vie d'Arnoul une première fois, et l'anonyme aurait accentué le plagiat en recourant au texte original (à plagieur plagieur et demi !). Cette hypothèse, qui en soit n'est pas impossible, s'accorde mal avec le fait qu'on ne retrouve chez l'anonyme quasiment aucun mot de Werinarius : il se serait ainsi donné beaucoup de mal pour ne reprendre aucune expression de son hypotexte, mais d'un autre côté il aurait copieusement farci sa *vita* d'emprunts littéraux à la Vie de saint Arnoul, en ajoutant encore des inventions personnelles (les noms des parents, la parenté avec Constantin, les ambassades en Grèce, etc...). Une telle supposition est, il faut le reconnaître, assez difficile à admettre.

Dans le deuxième cas, l'hypotexte de Werinarius serait la Vie anonyme, que le remanieur aurait simplement débarrassée de ses éléments les plus outrancièrement anachroniques, en particulier les inventions généalogiques, et qu'il aurait réécrite essentiellement par substitution synonymique, en conservant les détails acceptables, comme la parenté d'Adelphe et Ruf, les possessions du saint outre Loire, et la structure d'ensemble de la *Vita Arnulfi*. Cette hypothèse est plus satisfaisante, d'autant qu'on voit assez mal, si Werinarius était à l'origine du plagiat de la Vie d'Arnoul, pourquoi il aurait introduit un paragraphe destiné à établir le caractère inessentiel des données généalogiques dans les textes hagiographiques.

Si cette deuxième hypothèse est la bonne, on peut se demander si Werinarius a identifié le plagiat de la *Vita Arnulfi* dont l'anonyme a nourri sa *vita*. Cette biographie de

---

<sup>35</sup> « Iustus in primordio sermonis accusator est sui (sui est *Werinarius*) ». Comme le souligne G. Philippart (AnaBoll 100 (1982), p. 439, n. 35), c'est la seule citation commune aux deux Vies d'Adelphe, et elle se présente en outre sous une forme bien distincte de celle du texte de la Vulgate, Prov., 18, 17 : « Iustus prior est accusator sui. »

l'ancêtre des Carolingiens a beaucoup circulé<sup>36</sup>, en effet, et elle était très probablement connue et lue à Neuwiller, possession du diocèse de Metz. On note d'ailleurs trois coïncidences du texte de Werinharius avec la *Vita Arnulfi* contre la Vie anonyme : au paragraphe 5, Werinharius ajoute l'adjectif *opulentus* (= *V. Arn.* 1), abandonné dans la Vie anonyme ; au paragraphe 6, il retrouve *litterarum imbuendus studiis* (= *V. Arn.* 3), simplifié en *litteris imbuendis* dans la Vie anonyme ; après avoir d'abord désigné la charge épiscopale par le mot *cura* au paragraphe 9, au paragraphe 10 il emploie *episcopalis infula* (employé au pluriel dans la *V. Arn.*), tandis que l'anonyme utilise la seule expression *episcopalis cura*. Ces trois faits peuvent certes s'expliquer par la seule tradition manuscrite et éditoriale<sup>37</sup>, mais leur conjonction pourrait être aussi l'indice d'un jeu intertextuel, organisé par un hagiographe perspicace qui aurait identifié le plagiat : Werinharius a lu la *Vita Arnulfi* ; peut-être même l'a-t-il devant les yeux en écrivant, non pas pour s'en inspirer, mais au contraire pour en expurger son hypotexte, à trois exceptions près où, si cette hypothèse est la bonne, il le réinjecte, ce qui serait une situation assez originale.

Bref, même si l'hypothèse de l'antériorité de la Vie anonyme paraît plus séduisante que l'autre, cette comparaison portant sur la partie biographique des deux Vies d'Adelphe ne permet pas encore d'établir avec sûreté un classement des deux textes ; il convient d'examiner à présent le récit de l'invention du saint corps.

## II. Les deux *vitae Adelphi* et l'*Inventio* par Paul Diacre

L'invention des corps de Ruf et Adelphe, telle qu'elle est racontée dans les deux Vies d'Adelphe, a pour source un récit de Paul Diacre, dont la Vie anonyme reprend une grande partie littéralement :

### Paul Diacre<sup>38</sup>

Horum denique corpora cum in basilica beati Felicis martyris essent humata, sicut ad nos usque decurrit relatio,

*vir quidam erat religiosus ac de animae suae cura sollicitus,*

qui nocturno tempore,  
ut privatis orationibus se Domino commendaret,  
*universa quae extra muros eiusdem civitatis sita erant oratoria indesinenti studio circumire solebat.*

*Hic itaque dum ad praedictam beati Felicis martyris pervenisset basilicam,  
nec tamen ingrediendi ei esset concessa facultas,*

### Vita Adelphi (BHL 76)

5. (...) Ubi dum multo tempore iacuisset, nec aliquis ipsum coleret nec adoraret, nec sanctum quidem Rufum, qui et itidem illic tumulatus fuerat,

*quidam vir erat in eadem civitate religiosus, hoc est Deum amans, ac de suae animae salute sollicitus,*

qui intempesta nocte,  
ut se orationibus Domino commendaret,  
*universa quae extra muros sita erant oratoria indesinenter circumire solebat cum solo tantummodo comite, cum quo, dum medium haberetur noctis silentium, psalmos recitare solitus fuit.*

*Hic itaque vir dum ad eandem ecclesiam, in qua sancta requiescebant corpora, venisset,  
nec tamen ingrediendi esset concessa facultas, quia non se manifestari voluit aëdituis, quo*

<sup>36</sup> Le plus ancien manuscrit conservé cité par B. Krusch (Paris, BNF lat. 5327, MGH, SRM, II, p. 428) n'est toutefois pas antérieur à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, voire au début du X<sup>e</sup>.

<sup>37</sup> C'est aussi au copiste médiéval, ou plutôt à l'éditeur Wimpeling qui, s'il ne l'a pas commise ne l'a pas non plus corrigée, qu'il convient d'imputer la forme récurrente *coepiscopus* appliquée à Lantfrid, qui est en réalité *chorespiscopus*, comme l'a bien écrit le copiste du texte de Werinharius. L'existence du chorévêque Lantfrid (évêque itinérant, sans siège fixe), agissant dans le diocèse de Metz en 846-847, est bien attestée par les chartes de Wissembourg (Wilsdorf, « Remarques sur la première Vie connue... », p. 36-37, spéc. n. 26).

<sup>38</sup> MGH, Script. II, p. 262.

ignotior eius haberetur devotio,

*accessit iuxta murum forinsecus ad eam partem qua praedictorum sacerdotum corpora requiescebant,* *accessit iuxta murum forinsecus ad eam partem qua ipsorum sepultura erat :*

*atque ibi se in orationem tota mentis intentione prostravit. Qui dum post effusas preces ab oratione surrexisset, et in eorum sanctorum honorem ad quorum e regione sepulcra oraverat psalmi versiculum, id est 'Exultabunt sancti in gloria' pronuntiaret, mox ab intus vocem subiungentis audivit : 'Laetabuntur in cubilibus suis'.* *ibi orationi incumbens humillima mentis intentione sese prostravit. At dum ab oratione surrexisset, et in eorum honorem sanctorum, quorum e regione sepultura fuit, oraret, psalmique versiculum illum, 'Exultabunt sancti in gloria' pronuntiaret, nullo in sacra aede manente, subiungentes audivit, 'Laetabuntur in cubilibus suis'.* Nam et comes eius, qui audierat, postmodum de hac re testimonium perhibuit. Denique praefato homine regrediente et ad mansionem veniente, vox divina in visione sibi dixit : Non per tua merita, sed eorum, qui ibi iacent, ubi Deum deprecatus es, vox illa facta est : quoniam nullus eos, sicut dignum et iustum esset, veneratur et colit. Hoc ut hominibus patefactum est, venerunt et sicut decebat, eos coluerunt<sup>39</sup>.

Les similitudes lexicales entre les deux textes s'accompagnent d'une création originale de l'anonyme : pour des raisons qu'il est inutile de commenter, il ajoute la présence d'un témoin visuel. Par ailleurs il glose un mot de Paul Diacre en précisant que l'expression *vir religiosus* ne renvoie pas à un ordre religieux, mais à la piété personnelle et intime de l'homme (*religiosus, hoc est Deum amans*) ; dans une même tendance à la glose, il ajoute un trait psychologique pour justifier l'expression de Paul Diacre *nec tamen ingrediendi ei concessa facultas* : si l'homme ne peut entrer dans l'église, c'est que, par refus d'exhiber sa dévotion, il s'abstient d'appeler le portier ; enfin, après avoir dit, au chapitre 5, que Ruf et Adelphe étaient enterrés à côté de saint Clément, à la différence de Paul Diacre et de Werinharius l'anonyme ne cite nulle part le nom de l'église Saint-Félix (futur Saint-Clément).

Le rapport de Werinharius avec Paul Diacre est totalement inverse : il ne reprend littéralement que les deux citations des Psaumes qui forment le nœud de l'invention des corps, avec les quelques mots qui les introduisent ; il n'y a chez lui que deux résurgences littérales de Paul Diacre, qui sont aussi chez l'anonyme (*vir religiosus ; forinsecus*), et tout le reste relève de la substitution synonymique. En revanche, outre la mention de l'église Saint-Félix, Werinharius rejoint Paul Diacre (contre l'anonyme) dans le fait que chez lui le pèlerin est seul<sup>40</sup>. Si sa paraphrase est beaucoup plus créative que celle de l'anonyme sur le plan formel, il est aussi plus fidèle que lui au modèle carolingien sur le plan du contenu.

<sup>39</sup> Voici pour rappel le texte de Werinharius édité par G. Philippart, *AnalBoll* 100 (1982), p. 440 (le soulignement attire l'attention sur les différences avec la version de l'anonyme) : « **15.** XI. Post hec beatissimus Adelfus, in Dei semper obtutu presens, in terris oblivioni datus iacuit adusque tempus venerabilis episcopi Drogonis. Illo itaque Metensibus principante, erat quidam in civitate vir religiosus et timoratus, omnes circumquaque ecclesias solitus cotidianis visitare orationibus. Hic ergo, cum quadam die ad beati Felicis basilicam diluculo venisset, accessit ea in parte qua sanctissimi confessoris Adelfi sarcophagum esse cognovit seque forinsecus prosternens sanctos ibidem pausantes sibi auxilio affore postulavit. Cumque in laudem eorum et honorem versiculum hunc iubilans declamaret : *Exultabunt sancti in gloria, vocem deintus subiungentis* audivit : *Laetabuntur in cubilibus suis*, nullo quidem in ecclesia tunc manente, sed Domino sanctum suum per huiusmodi responsa revelante. Quod et deinceps ita esse indubitanter compertum est et manifestissime probatum. »

<sup>40</sup> Je ne crois pas qu'on puisse tirer de conclusion du fait que l'expression de Werinharius *vocem subiungentis audivit* soit une reprise littérale de Paul Diacre, alors que le texte de l'anonyme est *subiungentes audivit* : cette

Cette situation infirme encore un peu plus l'hypothèse selon laquelle la Vie anonyme d'Adelphe serait une réécriture de celle de Werinharius, car, pour reprendre une remarque déjà faite par Guy Philippart<sup>41</sup>, il faudrait alors, outre les difficultés évoquées précédemment, supposer encore un changement de modèle à partir du récit de l'invention des corps saints : l'anonyme aurait totalement abandonné la version de Werinharius, pour revenir au modèle originel, celui de Paul Diacre, « enrichi » de quelques détails supplémentaires. Par ailleurs, au moment d'entamer le récit de la translation à Neuwiller, qui ne remonte à aucune source conservée, Werinharius télescope sur le plan chronologique l'invention du corps d'Adelphe et sa translation, deux événements qu'il place sous l'épiscopat de Drogon. Or ni Paul Diacre ni l'anonyme ne datent l'*inventio* : Werinharius est là encore beaucoup plus loin des sources conservées que ne l'est l'anonyme. Récapitulons : Werinharius n'est pas le modèle de l'anonyme pour le récit de l'*inventio*, mais l'anonyme n'est pas non plus la seule source de Werinharius, car les additions du premier sont absentes de la version du second ; les deux hagiographes remanient donc Paul Diacre indépendamment l'un de l'autre.

### III. Les miracles liés à la translation

Dans la Vie anonyme, le récit de la translation d'Adelphe à Neuwiller est accompagné de nombreux miracles, représentant plus de la moitié du texte. Ils se déroulent tous en Alsace, et sont datés des deux années consécutives à la translation. La relation de chaque miracle est très brève ; chacun est daté par rapport à la translation d'Adelphe, puis par rapport à son premier et à son second anniversaire, par des formules parfois précises (*dominica sexta*), parfois très vagues (*quadam die*). Tout se passe comme si l'hagiographe suivait dans l'ordre chronologique un « journal » tenu sur le lieu de pèlerinage, consignant les diverses guérisons ou autres prodiges sous forme de notices. La chronologie et les lieux évoqués situent la rédaction de ces Miracles à Neuwiller, vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Bien que le folio 122<sup>r</sup> du manuscrit de Vienne, auquel se termine la *Vita Adelphii*, soit fort mutilé, on peut, à partir des mots encore lisibles, supposer que le texte de Werinharius s'arrêtait à la fin des miracles survenus durant la translation elle-même, et qu'elle était donc dépourvue des miracles *post mortem*. En effet, à partir de la ligne 5 du folio mutilé on peut lire une expression du chapitre 8 de la Vie anonyme : *O felix...*, puis deviner le « sommaire » des miracles accomplis durant la translation et l'annonce du récit d'un dernier miracle, également contenus au chapitre 8 de la Vie anonyme. Dans les lignes suivantes, on peut déchiffrer, comme l'a fait Guy Philippart, le dernier miracle survenu durant la translation, relaté au chapitre 9 de la Vie anonyme. Quant aux dernières lignes du folio (19 à 23), il n'en subsiste rien, mais étant donné qu'il s'agit de la fin de la *vita*, on peut sans grand risque supposer qu'il y avait là une sorte de conclusion, où, selon un topos bien connu, l'hagiographe faisait peut-être état de miracles *post mortem* trop longs pour qu'il les rapporte. Werinharius est donc fort proche de la Vie anonyme en ce qui concerne les miracles survenus durant la translation, mais il supprime les miracles *post mortem*.

On est donc devant un récit long, d'une part, fortement ancré dans l'histoire locale et dans le calendrier liturgique (les miracles de la Vie anonyme), et devant un récit succinct de l'autre, apparemment dépourvu de toponymes et de dates (les miracles relatés par Werinharius). Là encore on peut supposer que Werinharius s'écarte davantage de la source (le *libellus* conservé au sanctuaire), car il rédige le texte le plus dépourvu de traits narratifs originaux. Il fait manifestement un choix dans une matière trop abondante pour pouvoir être entièrement conservée ; il calibre son texte autrement, pour un usage différent.

---

variante, très peu pertinente, puisque c'est Adelphe qui est supposé chanter le répons, peut s'expliquer par une altération dans la tradition manuscrite.

<sup>41</sup> AnalBoll 100 (1982), p. 432.

Récapitulons. La Vie anonyme d'Adelphe est surchargée de détails biographiques fabuleux, et formée pour une moitié environ de miracles accomplis à l'époque carolingienne, pendant et juste après la translation du saint à Neuwiller ; elle est presque totalement dépourvue de parties discursives. Ses deux sources principales, qui y figurent souvent de façon littérale, sont la *Vita Arnulfi* et le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre. La Vie rédigée par Werinharius est dépourvue des éléments biographiques les plus fabuleux mais suit la même trame que l'autre ; les passages discursifs y sont très nombreux, aussi nombreux que les fantaisies narratives de l'anonyme, dont ils sont en quelque sorte le substitut ; dans la partie biographique la *Vita Arnulfi* et le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre ont été totalement réécrits ; la réunion en un moment unique de l'invention et de la translation resserre le récit, tout comme la réduction drastique des Miracles. On peut en conclure que la version de Werinharius ne représente pas l'état le plus ancien du texte.

Faut-il pour autant en déduire une dépendance directe entre la Vie anonyme et le texte de Werinharius ? Du point de vue philologique rien ne s'y oppose, du moment qu'on accepte d'être devant un cas assez rare de réécriture : le remanieur, bien qu'il ne soit pas un abrégiateur, ne reprend quasiment aucune expression littérale de son modèle, et en bouleverse la structure. Du point de vue quantitatif, la Vie écrite par Werinharius représente en effet environ 70% de la Vie anonyme, et dans la Vie anonyme, le prologue représente environ 5% du texte, la partie biographique 20%, la translation et les miracles 75%, tandis que dans l'oeuvre de Werinharius, le prologue occupe 20%, la partie biographique 65%, la translation et les miracles 15%. Etant donné l'interdépendance des deux textes, que je pense avoir montrée, et qui permet de faire l'économie de l'existence d'une source commune (d'autant que, comme on le verra plus loin, la Vie anonyme a dû être écrite peu de temps après la translation et les miracles qu'elle rapporte), il reste une seule alternative : l'éloignement de Werinharius par rapport à la Vie anonyme s'explique soit par l'existence d'une source intermédiaire, soit par un projet d'opposition systématique de l'hagiographe à son modèle. L'hypothèse de l'existence d'une source intermédiaire est fort plausible, et elle est dictée par la voie de la sagesse<sup>42</sup> : de la Vie anonyme on aurait pu avoir tiré des leçons, aujourd'hui perdues, dont auraient déjà été éliminés un certain nombre d'éléments parasites comme la parenté fabuleuse d'Adelphe, et c'est ce genre d'hypotexte liturgique ou paraliturgique, que Werinharius aurait avoir devant les yeux. Mais la dépendance directe de Werinharius par rapport à sa source anonyme, pour rare que soit le cas représenté par une réécriture aussi éloignée de son hypotexte, n'est pas impossible non plus : on pourrait alors lire le texte de Werinharius comme une réplique critique au choix hagiographique fait par l'anonyme, qui pallie son manque d'information par des inventions fabuleuses ; l'éloignement littéraire des deux textes s'expliquerait partiellement par leur éloignement chronologique. Même sujette à caution, cette lecture est plus séduisante que la précédente, et mérite au moins qu'on s'y arrête un instant, serait-ce pour la récuser. C'est elle que je prends comme « pacte de lecture » dans les lignes qui suivent.

#### **IV. Les deux *vitae Adelphi* : hyper-et intertextualité ?**

Si on prend comme hypothèse la dépendance directe de Werinharius par rapport à la Vie anonyme, les deux phrases liminaires de cette dernière, qui enchaînent sous une forme lapidaire et passe-partout les *topoi* de l'invocation au Christ, de l'aide du saint Esprit, de l'humilité feinte, de la confiance en l'aide divine et de l'utilité de l'hagiographie, sont remplacées dans l'hypertexte par une préface de quatre paragraphes, extrêmement bien structurée, dont Werinharius résume lui-même ainsi la fonction en une phrase de portée

---

<sup>42</sup> C'est d'ailleurs celle que F. Dolbeau m'a conseillé de ne pas perdre de vue !

purement rhétorique, rappelant la nécessité d'une *captatio benevolentiae* et la maladresse d'un commencement *in medias res* dans le domaine hagiographique :

« Nous avons tenu, dans une sorte de petite préface, ces brefs propos sur les anniversaires des saints afin que le développement sur la vie de l'illustre confesseur, que nous mènerons à son terme avec le secours de Dieu, soit pour les lecteurs d'autant plus agréable qu'on ne s'y précipite pas de façon inconsidérée et irréfléchie.<sup>43</sup> »

Le premier paragraphe de la préface alors est une paraphrase intelligente des deux clichés de l'aide du saint Esprit<sup>44</sup> et de la confiance en Dieu<sup>45</sup> ; le second glose l'incipit de la Vie anonyme (*In omnipotentis Dei nomine Iesu Christi Domini filii eius*) en le justifiant : c'est le Christ qui donne sens à la vie des saints et qui opère en eux (*nullus etenim hominum per se nisi per dominum iustificatur*) ; le troisième développe le thème de l'utilité de l'hagiographie en donnant quatre raisons plus une de lire et de chanter les hauts faits des hommes de bien (*gesta bonorum*) : 1) le peuple chrétien doit savoir pourquoi il implore le secours des saints, donc connaître leur vie ; 2) en recensant les gestes des saints, c'est Dieu qu'on loue ; 3) ceux qui jouissent de la béatitude éternelle doivent aussi être honorés sur terre ; 4) les Vies des saints ont une valeur exemplaire. La raison supplémentaire est plus utilitaire et intéressée (aussi l'hagiographe en fait-il une simple addition et l'attribue-t-il au petit peuple) : les prières adressées aux saints visent à obtenir leur aide pour le Jugement dernier.

Le ton général de la préface du texte de Werinarius est paulinien. Dans le prologue, les cinq occurrences du mot *caritas* sont générées par deux citations de saint Paul<sup>46</sup>, qui permettent d'infléchir légèrement le banal topos de modestie de la Vie anonyme, et de réorchestrer l'ensemble du texte : c'est la vertu de charité qui suppléera à l'incompétence de l'hagiographe<sup>47</sup> ; c'est encore une citation de Paul qui fonde la valeur exemplaire de l'hagiographie<sup>48</sup>. Dans la partie narrative, au paragraphe 6 on note deux références explicites à Paul<sup>49</sup>, une au paragraphe 7<sup>50</sup> et, surtout, la vertu de *caritas*, qui pousse Adelphe à accepter la charge de l'épiscopat, occupe dans le texte une position très exactement centrale (on la rencontre au par. 9, la *vita* comportant 18 paragraphes), renouant avec la tonalité paulinienne du prélude. Werinarius accentue le caractère canonique de l'élection épiscopale, en employant l'expression consacrée *clerus et populus* (ici son équivalent *clerus una cum populo*) *acclamavit* et en gommant le cumul des pouvoirs ecclésiastique et séculier présent dans son modèle<sup>51</sup> :

#### Vie anonyme

#### Werinarius

3. Tunc una fuit vox omnium Adelphum, regis domesticum et consiliarium, episcopatu fore dignissimum. Ille vero, licet lacrymans et acclamavit atque invitus<sup>52</sup>, tamen... sedem episcopalem et urbem curam suscipere dignaretur sollicitavit. Cui cum

<sup>43</sup> Ed. Philippart, p. 435, par. 4.

<sup>44</sup> « Auxiliante spirito sancto » (Vie anonyme)/ « prout ille qui illustrator cordium aspiraverit edam » (Werinarius).

<sup>45</sup> « Confisus » (Vie anonyme)/ « fiducialiter » (Werinarius).

<sup>46</sup> I Cor. 13, 4-5 et 13, 7 (éd. Philippart, p. 433, par. 1).

<sup>47</sup> Voir supra, n. 41.

<sup>48</sup> « Quecumque scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt » (Rom. 15, 4, éd. Philippart, p. 434, par. 3).

<sup>49</sup> Une allusion (I Cor. 1, 24) et une citation (I Cor. 12, 11).

<sup>50</sup> II Cor. 11, 2.

<sup>51</sup> Asservi à sa source, l'anonyme énonce explicitement la dimension temporelle du pouvoir épiscopal (*urbem Mediomatricem gubernandam suscepit*) et la primatie du palais (*primatum palatii*), que l'évêque de Metz Arnoul, ancêtre des carolingiens, cumula au VII<sup>e</sup> siècle.

<sup>52</sup> Cette topique remonte à la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère : il est élu malgré lui ; après son accession à l'épiscopat il renforce son humilité, ses aumônes, son ascèse.

Mediomatricem gubernandam suscepit : sic diu... postulationi resisteret, caritatis tandem qua denique curas episcopales gerens, quod tamen plenus erat instinctu compulsus vacuum pontificii primatum palatii licet nolens retineret. locum obtinuit.

On peut se demander si cette coloration paulinienne n'est pas une réponse intertextuelle au motif narratif de la Vie anonyme, qui présente Adelphe comme un *novus Paulus* et lui prête des voyages en Grèce : ce jeu, avec l'intertexte biblique d'une part, et avec l'hypotexte hagiographique de l'autre, aboutirait alors à la rationalisation d'un élément narratif invraisemblable, à la lecture en quelque sorte allégorique d'un trait historiquement impossible, et surtout à l'habile métamorphose d'une donnée biographique embarrassante en une atmosphère théologique pleine de sens.

Le traitement que Werinarius – dans l'hypothèse de lecture « polémique » que je propose – fait subir à la référence au protomartyr Etienne instaure de même une co-présence de l'intertexte biblique et de la Vie anonyme. Dans celle-ci, en effet, l'hagiographe recourt au protomartyr à titre de comparaison : il n'y a pas lieu de s'étonner, dit-il, que le corps d'Adelphe soit resté aussi longtemps dans l'obscurité, et qu'on ne l'ait découvert qu'après plusieurs siècles, puisqu'il en fut de même pour saint Etienne. Le choix de l'exemple ne doit pas étonner : l'église de Metz, dont Adelphe était l'évêque, est placée sous le patronage d'Etienne, dont elle détient des reliques<sup>53</sup> ; mieux : selon Grégoire de Tours, repris par Paul Diacre, Etienne aurait obtenu des saints apôtres Pierre et Paul que son « oratoire »<sup>54</sup> échappât à l'incendie qui ravagea Metz au milieu du V<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup> ; et c'est d'ailleurs à cet incendie (qui aurait été allumé par les Huns) que l'anonyme attribue la perte d'un *libellus* relatant les miracles accomplis par Adelphe et Ruf après l'invention de leurs corps<sup>56</sup>. Simple argument de vraisemblance sous la plume de l'anonyme, la référence à Etienne prend une dimension théologique dans la version de Werinarius, qui cite le passage des Actes des apôtres où Luc dit que le saint Esprit parle par la bouche même du protomartyr<sup>57</sup>. Etienne est ainsi présenté par Werinarius comme le prototype du saint en qui Dieu agit et en qui parle l'Esprit ; dans la phrase *ut profecto ostenderet eum dumtaxat os aperuisse, paraclitum autem spiritum sanctum verba edidisse*, l'expression *os aperuisse* fait écho à la fois à une citation biblique de la Vie anonyme (*aperi os tuum et ego adimplebo illud*<sup>58</sup>) et à l'un des topoï de sa préface (*auxiliante spiritu sancto, qui in ipso requievit*).

Autre effet d'écho : affirmant qu'Adelphe est prédestiné à l'épiscopat, mais que tant que Ruf est encore sur le siège de Metz il exerce une activité séculière intense, l'anonyme constate la difficulté pour le commun des prélats de concilier les activités spirituelles et séculières : « quod tamen caelestem regem (licet hoc difficile factu fuerit et perraro fiat) non

<sup>53</sup> Grégoire : « mea pignera » (MGH, SRM, I, p. 47) ; Paul Diacre : « in quo ipsius erat pretiosus cruor absque corruptionis labe reconditus. » (MGH, Script. II, p. 262).

<sup>54</sup> *Oraturium* chez Grégoire, *oraculum* chez Paul Diacre. Le mot désigne l'église épiscopale (N. Gauthier, *L'évangélisation...*, p. 143).

<sup>55</sup> Grégoire de Tours, *Hist.*, II, 5-6. Paul Diacre, *Liber de episc. Mettensibus*, MGH, Script. II, p. 262, ou sa source mérovingienne, fusionne deux épisodes indépendants chez Grégoire et les place sous le règne d'Auctor, 13<sup>e</sup> évêque de Metz et 3<sup>e</sup> successeur d'Adelphe (voir N. Gauthier, *L'évangélisation...*, p. 139-141).

<sup>56</sup> Comme il écrit au plus tôt au IX<sup>e</sup> siècle, on peut douter que ce détail soit autre chose qu'un topos, qui lui a vraisemblablement été inspiré par le récit que fait Paul Diacre de l'incendie de Metz, où sont mentionnés les Huns.

<sup>57</sup> Ed. Philippart, p. 434, par. 2.

<sup>58</sup> Ps. 80, 11. Le texte de la Vulgate est « dilata os tuum », et les éditions critiques ne donnent pas de variante. En revanche l'expression *aperi os tuum* se trouve dans Prov. 31, 8-9 et Ez. 2, 8. Une consultation des trois cédéroms de la Library of Latin Texts (CLCLT5, Turnhout, 2002) montre que, dès Ambroise et Augustin, les auteurs citant le verset du Psaume 80, ont souvent employé *aperi* pour *dilata*, ou même signalé explicitement leur équivalence.



offendit »<sup>59</sup>, à quoi répondent les mots de Werinharius : « Et quod modo heu rarissimi faciunt de suscepto regimine sollicitus fuit. »<sup>60</sup>.

D'autre part, au moment du testament d'Adelphe, la Vie anonyme comporte le texte suivant : « *proprias possessiones... ecclesiae s. Stephani sub scripturae testimonio contradidit, implens quod Dominus dixit : Vade, vende omnia quae habes (Mc 10, 21)* », Werinharius procède par substitution synonymique (en choisissant son vocabulaire plus soigneusement que l'anonyme) et emprunte à l'Écclésiastique une phrase moins rebattue que celle qui figure déjà dans la *Vita Armulfi*, et plus adaptée à la situation présente : « *allodium suum... monasterio sancti Stephani*<sup>61</sup> et aliis monasteriis inibi constitutis distribuit, monita adimplens sacre pagine dicentis : *In die consummationis dierum vite tue et in tempore exitus tui, distribue hereditatem tuam.* »

Isolés, ces jeux intertextuels pourraient n'être que des coïncidences, et des effets de lecture plus que d'écriture ; mais leur conjonction sous la plume de Werinharius pourrait exprimer une double volonté du remanieur : inscrire « en creux » son modèle dans le sien par un processus relevant de l'hypertextualité ; réorienter l'intertexte biblique du modèle dans le sens de la thématique générale de l'hypertexte, à savoir une réflexion sur la sainteté et sur la charité, conçue à la fois comme l'amour de Dieu pour les hommes (sens paulinien le plus marqué) et comme celui de l'homme pour Dieu et son prochain (vertu théologique) ; réactiver ainsi le potentiel intertextuel de l'hypotexte. Werinharius ferait ainsi une réécriture critique du texte anonyme. Laissons provisoirement de côté la question de l'interdépendance directe ou indirecte des deux textes, pour prendre en compte les éléments historiques afférents à la datation des textes.

## V. Peut-on dater les deux Vies d'Adelphe ?

On n'a quasiment aucun repère de datation absolue, ni interne ni externe. La translation du corps d'Adelphe à Neuwiller constitue le *terminus post quem* de la Vie anonyme. Au paragraphe 7, la translation est datée « *ab incarnatione Domini octingentesimo quadragesimo sexto, regnante gloriosissimo Ludovico imperatore, regente praedictae urbis ecclesiam Drogone archiepiscopo praefati regis germano et sacri palatii summo capellano* ». Cette datation est apparemment viciée ; elle énonce d'abord une aporie : pour concilier le règne de Louis le Pieux (814-840) avec l'épiscopat de Drogon (823-855), son frère naturel, il faudrait lire 836 ou 826. Ensuite la reprise du mot *imperatore* par *regis* fait sonner l'expression *praefati regis germano et sacri palatii summo capellano* comme une interpolation : l'hagiographe anonyme se serait-il laissé piéger là par sa source ? Si ces mots sont bien de sa plume, et non une intervention de Wimpfeling, son erreur historique impliquerait en tout cas un certain éloignement entre la translation carolingienne et la rédaction du texte, car un contemporain n'ignorerait pas le nom de l'empereur régnant. Je me demande s'il ne s'est pas produit une confusion entre *Ludovicus rex* et *Ludarius imperator*, employé pour *Lotarius imperator* dans le martyrologe de Raban Maur. On y lit en effet au 7 novembre : « *Natale s. Rufi, episcopi urbis Mettensis et confessoris, qui translatus est a praedicta urbe, consentiente Drogone praesule, in Wormatiensem pagum, in villam quae vocatur Oterheim [Gau-Odernheim], temporibus Ludarii imperatoris et Ludovici regis.* »<sup>62</sup>. L'empereur *Ludarius* (= *Lotharius*) est Lothaire I<sup>er</sup>, et son frère le roi Louis le Germanique. En tout cas si telle est l'origine de cette erreur, il est difficile de savoir si elle doit être imputée à une faute de copie (*Ludarius* et *Ludovicus* sont proches paléographiquement), à une

<sup>59</sup> Par. 2.

<sup>60</sup> Par. 10.

<sup>61</sup> *Monasterium s. Stephani* désigne ici le chapitre cathédral ; depuis une très haute époque, le mot *monasterium* peut désigner un chapitre ou un monastère, ou même être synonyme d'*ecclesia*.

<sup>62</sup> PL 110, col. 1178. La translation d'Adelphe ne figure pas dans le martyrologe de Raban.

intervention malheureuse de Wimpeling ou d'un interpolateur médiéval, ou bien à l'ignorance de l'hagiographe.

Pour corser le problème, nous ne possédons plus de manuscrit médiéval du texte anonyme : celui de Stuttgart (H.B. XIV.8, fol. 162v-171) est une copie de l'édition princeps de Wimpeling, qui parut en 1506 et qui fut reprise par les Bollandistes dans les *Acta sanctorum* ; la version du manuscrit Bruxelles, B.R. 858-861, fin XV<sup>e</sup> s., fol. 21v-22 est un abrégé<sup>63</sup>. En 1887, L. de Heinemann<sup>64</sup> avoue ne connaître aucun manuscrit. Le texte a donc peu circulé. On n'a évidemment aucun renseignement sur l'âge du manuscrit qu'a utilisé l'humaniste pour son édition princeps ; la Vie anonyme y était suivie par un miracle indépendant de la translation carolingienne, daté de l'année 1197, ce qui a conduit certains<sup>65</sup> à considérer l'ensemble du texte de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'autres à voir dans cet appendice un ajout tardif<sup>66</sup>. Il semble clair, si l'on regarde le texte de près, que cette dernière position est la bonne. En effet le récit des miracles survenus durant les deux années consécutives à la translation<sup>67</sup> s'achèvent au paragraphe 15, dont la phrase finale, fortement stéréotypée (souci de brièveté, incrédulité du lecteur) indique nettement que le texte est terminé :

« Hæc de signis et prodigiis, quæ per dilectum suum Adelphum Dominus operatus est, plurima (sicut prædiximus) tum propter brevitatem, tum propter incredulitatem, quomodo videlicet septem mortuos resuscitavit, et multa alia omittentes, prout expeditius potuimus, perstrinximus : solet enim ex hujus temporis hominum fragilitate contingere, ut quæ modo fieri non vident, aliquando facta fuisse non facile credant. »

Pour cette Vie anonyme nous n'avons donc qu'un *terminus post quem* : la date de la translation – qui s'est faite au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement en 846 –, augmentée des deux années durant lesquelles se sont produits les miracles. L'auteur anonyme de la Vie de Chrodegang, qui écrit durant la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>, mentionne cette translation en des termes qui ne présupposent pas la connaissance de l'une ou l'autre *vita*, et qui peuvent découler de Paul Diacre<sup>69</sup> ; de toute façon l'auteur affirme qu'il passera sous silence les évêques antiques et mérovingiens, pour commencer à Sigebaud, précurseur de Chrodegang : eût-il déjà existé une Vie d'Adelphe à son époque, qu'il n'en aurait pas parlé. Retenons néanmoins qu'il mentionne la présence des reliques d'Adelphe dans l'église Saint-Pierre de Neuwiller, et la notoriété des miracles accomplis par le saint.

Les miracles survenus durant la translation et juste après, qui forment un recueil homogène, inspirent confiance : un rédacteur tardif n'aurait certainement pas limité les prodiges aux deux années suivant la translation. Il semble également assuré que le montage

<sup>63</sup> J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. 5, Histoire-Hagiographie, Bruxelles 1905, p. 88-89 (n° 3139) ; il s'agit du légendier de Corsendonck.

<sup>64</sup> MGH, *Script.* in-fol. 15, p. 294.

<sup>65</sup> Par exemple Meurisse (voir AASS, *ibid.*).

<sup>66</sup> Pour le contexte historique de ce miracle, voir J.-Y. Mariotte, « Othon 'sans terre', comte palatin de Bourgogne, et la fin des Staufen en Franche-Comté », *Francia*, 14 (1986), p. 83-102, spéc. p. 92 et n. 51.

<sup>67</sup> Voir une tentative de reconstitution exacte de la chronologie dans MGH, *Script.*, XV/1, p. 293-296 (en marge). Si on peut en discuter le détail, étant donné l'imprécision de certaines indications (*quodam tempore*, *quadam die*, *quadam nocte*, la durée générale de deux années est indiquée dans le texte par l'expression *secundo translationis eius anno* (au milieu du par. 15).

<sup>68</sup> Le texte est bien d'origine gorzienne, mais l'attribution à l'abbé Jean de Vandières n'est pas fondée. Une argumentation et une proposition de datation du texte entre 964 et 987 (les Carolingiens sont encore au pouvoir, d'après le par. 1) sera fournie par M. Goullet et A. Wagner dans un volume d'édition et de traduction de sources hagiographiques gorziennes.

<sup>69</sup> « ... coenobium uir Domini [Sigibaldus] aedificauit, quod Nouum-Villare hodieque nominatur, Deo et sancto Petro idem consecrans, ubi et ossa beati confessoris Adelfi, Mettensium pontificis, digno honore tumulata sunt, quod et meritis sancti praesulis per uniuersam regionem miraculis gloriose diffamatur. » *Vita s. Chrodegangi*, par. 10, MGH, *Script.* 10, p. 558.

*vita + translatio et miracula* a été opéré par l'auteur de la *vita*, et non par l'éditeur moderne du texte<sup>70</sup>. Selon un scénario classique, la *vita* a pour fonction de combler un vide biographique au moment où le pèlerinage battait son plein : on a réuni en une même oeuvre une biographie rédigée à nouveaux frais, une translation et des miracles *post mortem*, réutilisés comme tels ou réécrits. La logique voudrait que cette composition se soit située dans un intervalle de temps assez bref après 848, mais il n'est pas exclu non plus que nous ayons affaire à un état remanié du texte.

Pour tenter de dater la version de Werinarius, il convient de dire d'abord en quelques lignes quelle fut l'histoire de Neuwiller au carrefour des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. A la fin du X<sup>e</sup> et au début du XI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye fut tenue par des abbés issus de courants réformateurs<sup>71</sup>, et tout d'abord par deux moines venus de Gorze, Ermenfroid et Mainard, dont les noms figurent au nécrologe de leur abbaye d'origine<sup>72</sup>. Un astucieux rapprochement, fait par Matthias M. Tischler, entre ces deux noms et une phrase de la Vie d'Adalbéron II de Metz (984-1005)<sup>73</sup>, permet de dire avec une grande probabilité que Mainard fut moine à Gorze sous l'abbatiat d'Immo (982-1015), et qu'il fut chargé de l'abbatiat de Neuwiller par Adalbéron II, donc avant 1005. Or c'est lui, on le sait avec certitude par deux mentions du manuscrit Wien, ÖNB 563<sup>74</sup>, qui demanda au scribe Arnoul de copier pour Neuwiller la Passion et les Miracles de saint Gorgon, patron de Gorze : au fol. 58<sup>r</sup> se trouve une formule d'anathème qui attribue la commande du manuscrit à l'abbé Mainard, et au fol. 58<sup>v</sup> un appel à l'indulgence de la main du *scriptor*, qui se nomme Arnoul et se déclare nouveau venu au monastère<sup>75</sup>. A côté des textes consacrés à Gorgon et copiés au début du XI<sup>e</sup> siècle (fol. 1<sup>r</sup>-58<sup>r</sup>), ce manuscrit composite contient, après une courte pièce neumée d'une écriture du XII<sup>e</sup> s., copiée au bas du fol. 58<sup>v</sup> et sur le fol. 59<sup>r</sup>, contenue dans un deuxième cahier, du XI<sup>e</sup> s. également, mais qui n'est pas de

<sup>70</sup> En effet l'hagiographe, avouant ne pas pouvoir raconter de miracles antiques, puisque le *libellus* qui les contenait a été détruit par les Huns (!), clôt ainsi le sujet : *quacumque de causa hæc sint facta, nostrum non est disputare, sed divino iudicio debemus relinquere*, et enchaîne : *Nunc autem quomodo... scriptis explicare studebo*.

<sup>71</sup> Après 1029, au témoignage de sa *vita*, Poppon de Stavelot installa l'abbé Thierry, avec l'accord de l'évêque de Metz du même nom. Pour ce qui est de la présence alléguée de moines d'Hirsau à Neuwiller à l'extrême fin du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle, qui ne repose que sur le témoignage de l'humaniste Jean Trithème, *Annales Hirsaugienses*, t. 1, p. 176-177, M. Tischler a montré de façon très convaincante qu'elle était erronée (M. Tischler, « Die Gorzer Reform in Neuweiler bei Zabern an der Schwelle zum XI. Jahrhundert », *Archives de l'Eglise d'Alsace*, t. 51 (série complète), 12 (3<sup>e</sup> série), 1993-1994, p. 69-90, spéc. p. 80 et n. 99 pour l'abbé Thierry, et p. 75-77 pour la pseudo-réforme d'Hirsau.

<sup>72</sup> M. Parisse, *Le nécrologe de Gorze. Contribution à l'histoire monastique*, Nancy, 1971 (Annales de l'Est, Mémoire n° 40), p. 82 (20 juillet) : « Domnus Arminfridus, istius monasterii monachus et abbas s. Adelphii » ; p. 93 (30 décembre) : « Mainardus, istius monasterii mon. et abbas s. Adelphi. » D'après M. Parisse, Ermenfroid peut être placé au X<sup>e</sup> ou au XI<sup>e</sup> siècle ; Mainard, commanditaire d'un manuscrit dont il sera question plus loin, a été en place au XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>73</sup> Au chapitre 26 de ce texte sont énumérés les abbés réformateurs mis en place par l'évêque ; dans leur nombre figurent deux abbés anonymes envoyés à Neuwiller (Tischler, *art. cit.*, p. 80).

<sup>74</sup> - Ce manuscrit a fait l'objet d'une publication importante par G. Philippart : « Fragments palimpsestes latins du Vindobonensis 563 (V<sup>e</sup> siècle ?) », dans *AnalBoll.* 90 (1972), p. 391-411, spéc. p. 409-411. G. Philippart s'appuie également sur H. J. Hermann, *Die frühmittelalterlichen Handschriften des Abendlandes*, Leipzig, 1923, p. 43.

<sup>75</sup> - *Supplex, o lector, valeat, tu dicito, scriptor / Nam hec cum scripsit advena certe fuit / Arnulfus dictus, monachili veste togatus, / Cui Christus vitam det pius aetheream. Claviger id sanctus tum doctor postulet almus, / Et quoque Gorgonius conferat, o, precibus*. Edité par Strecker, *Poetae latini medii aevi*, 5, p. 409, n°71. La rédaction de ce texte a peut-être accompagné la réception de reliques de Gorgon à Neuwiller ; d'après M. Barth, *Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter*, Bruxelles, 1980, c. 919, les archives paroissiales de Neuwiller conservent des reliques de s. Gorgon, sans que l'arrivée en soit datée. Le même Arnoul est aussi le copiste d'un sacramentaire du XI<sup>e</sup> siècle destiné à Neuwiller : voir M. Tischler, « Ein Sakramentar, saec. XI-in aus Neuweiler im Elsass », dans *Fragmenta Darmstadiensia. Heidelberger Handschriften-Studien des Seminars für Philologie des Mittelalters* (III), hg. W. Berschin und K. H. Staub, Darmstadt, 1997, p. 63-73.

la main d'Arnoul, une Vie de s. Brendan, et enfin un troisième cahier, d'une écriture du XII<sup>e</sup> siècle, la Vie d'Adelphe par Werinharius.

L'arrivée de l'abbé Mainard s'accompagna donc d'une première campagne d'écriture, en l'occurrence la copie de textes hagiographiques consacrés au saint patron de l'abbaye qui réformait Neuwiller. D'autre part, à une date indéterminée, la réforme de l'abbatiale Saint-Pierre fut suivie d'une réorganisation du culte d'Adelphe : les moines, jugeant vraisemblablement que l'afflux des pèlerins perturbait le silence monastique et le respect de la règle, mais souhaitant dans le même temps favoriser le culte du saint messin, confièrent les reliques de l'évêque et la gestion du pèlerinage à un chapitre Saint-Adelphe, peut-être créé pour la circonstance, à une date en tout cas antérieure à 1147, date de la première attestation de l'établissement à l'occasion d'un différend entre moines et chanoines de Neuwiller à propos d'une dîme<sup>76</sup> ; un autre document, daté de 1162, se réfère en outre à un usage « très ancien » (*antiquitus*<sup>77</sup>) réglant les relations entre moines et chanoines<sup>78</sup> ; Christian Wilsdorf date « des alentours de l'an mille » la construction de la première église Saint-Adelphe<sup>79</sup>, mais les divers comptes rendus de fouilles que j'ai pu lire grâce à Dom Bornert ne permettent pas de se faire une idée précise de la date de construction ; ce qui est sûr, c'est que la collégiale Saint-Adelphe est bien attestée au XII<sup>e</sup> siècle ; située non loin de l'abbatiale Saint-Pierre, c'est un établissement à la fois canonical et paroissial, placé sous l'autorité l'abbé du monastère.

La Vie par Werinharius a pour terminus *post quem non* le tournant du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, date de l'écriture du manuscrit qui nous l'a transmis<sup>80</sup>. C'est une réécriture, directe ou indirecte, de la Vie anonyme, sans miracles *post mortem* ; elle est de portée plus universelle et d'un niveau spirituel plus élevé, émaillée de très nombreuses citations bibliques<sup>81</sup>. Bien que les moines n'en soient pas absents, ils sont toujours cités après les clercs<sup>82</sup>, à la communauté desquels l'auteur pourrait avoir appartenu. J'incline à penser que cette réfection de la *vita prima* a été consécutive à la transmission du culte d'Adelphe au chapitre, qui eut lieu apparemment à la limite des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Les miracles *post mortem*, garants de la sainteté de reliques nouvellement transférées dans la région (d'autant plus qu'à cette époque Adelphe était un saint quasi inconnu, sans biographie) n'étaient plus utiles, et ont donc été excisés. Il fallait, pour le saint patron d'une communauté de chanoines, à la renommée désormais bien établie, un texte plus abstrait, non plus destiné à la publicité d'un saint « nouveau », mais tourné vers l'édification des lecteurs, un texte dans lequel les préoccupations théologiques l'emportent sur les forgeries biographiques et sur les miracles, bref une autre conception de l'hagiographie<sup>83</sup>. Autrement dit, même si la prudence incite à voir en Werinharius l'amplificateur d'un hypotexte qui lui-même aurait déjà considérablement élagué, voire expurgé, la Vie anonyme, je propose à Guy Philippart, que les audaces hagiographiques n'ont jamais effrayé, de lire plutôt le texte de Werinharius comme la réponse du berger à la bergère, ou, moins familièrement dit, comme la substitution d'un

<sup>76</sup> Ed. Schoepflin, *Alsatia diplomatica*, t. 1, n° 282, p. 235.

<sup>77</sup> Adverbe qui ne signifie rien de précis, surtout dans un contexte aussi polémique.

<sup>78</sup> *Ibid.*, n° 303, p. 250-251.

<sup>79</sup> « Remarques sur la première Vie connue... », p. 40.

<sup>80</sup> Cette précision accrue par rapport à la datation initiale (XII<sup>e</sup> siècle) m'a été aimablement fournie par Jean Vezin, que je remercie vivement. Jean Vezin confirme que l'écriture présente des caractéristiques qu'on rencontre dans les manuscrits des régions germaniques, et considère comme possible l'idée que ce *libellus* (un quinion) ait été copié à Neuwillers ou dans un établissement de la région.

<sup>81</sup> On note aussi, au par. 2, une citation attribuée à Augustin, qui n'a pas pu lui être restituée par G. Philippart.

<sup>82</sup> *Clericis ac monachis* aux chap. 11 et 14. Au chap. 12, Adelphe, sur le point de mourir, s'adresse au seul clergé (*clerum*), alors que dans la Vie anonyme, par. 4, *adsunt monachi, necnon religiosi canonici*.

<sup>83</sup> Bon nombre de réfections hagiographiques opérées au tournant du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, temps de réformes, vont en ce sens.

modèle spirituel à un modèle fictionnel. Et *surgent incrementa gaudii si, ubi nos deficiamus, contigerit per alium adimpleri*<sup>84</sup>.

Monique Goullet, CNRS, UMR 8589 (Paris I-Villejuif)

---

<sup>84</sup> Adson de Montier-en-Der, *Vita s. Basoli*, par. 4 (PL 137, c. 646).